

Mis en ligne le 08/10/2025

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le 08/10/2025

ID : 084-200044402-20251008-2025_22_D-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale



Séance du vendredi 03 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois octobre à 9 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil d'Entrechaux, sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, Président. Ce comité syndical fait suite à une première réunion tenue le 25 septembre 9 heures n'ayant pas permis de réunir le quorum. Cette seconde réunion est donc libérée des règles liées au quorum.

ÉTAIENT PRÉSENTS (9) :

Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat (0) :

Pays d'Orange en Provence (2) : BISCARRAT Louis, CAMBON Alexandra

Communauté de Communes Vaison Ventoux (3) : LARGUIER Jean-Pierre, PERILHOU Jean-François, RAINERI Gérard,

Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale (4) : CHARRASSE Daniel, CORNAND Jean-Jacques, DONZE André, GIRARD Elie,

Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (0) :

Communauté de Communes Ventoux Sud (0) :

Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (0) :

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR (1) :

Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale (1) : PEYRON Roland donne pouvoir à DONZE André

EXCUSES (7) :

Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat (2) : BERARD Jean, ESPENON Evelyne

Pays d'Orange en Provence (2) : MARQUOT Xavier, PAGET Nicolas

Communauté de Communes Vaison Ventoux (1) : ROUX Alexandre

Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (1) : COMBE Pascal

Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale (1) : SALIN Olivier

Secrétaire de séance :

Monsieur André DONZE

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice : 40

Qui ont pris part à la Délibération : 10

Date de la convocation : le 25/09/2025

Date d'affichage : le 25/09/2025

Objet :

N° 2025-22

**Programme d'actions prévisionnel
2026 et définition du bénéfice
local/ global**

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

Monsieur le Président expose :

Dans l'optique de la préparation du budget 2026, il est proposé d'examiner la programmation préliminaire du SMOP ci-annexée.

Le tableau annexé détaille le programme d'actions prévisionnel :

- listing des actions programmées, coût et financement estimé,
- une répartition des actions en fonctionnement ou en investissement,
- une répartition des actions GEMAPI / hors GEMAPI,
- une caractérisation du bénéfice (local/ global) et l'identification des bénéficiaires concernés.

Le montant programmé en 2026 atteint 2 430 071 € TTC, financé à hauteur de 1 604 971 €.

Les statuts en vigueur du SMOP précisent qu'il appartient au comité syndical de statuer sur le bénéfice global ou local d'une action. Ils encadrent cette notion de bénéfice de la manière suivante :

- **action ou opération à bénéfice global** : action ou opération définie, élaborée, mise en œuvre ou ayant des effets potentiels sur les milieux aquatiques et les inondations à l'échelle de tout le bassin versant ou d'une grande partie de celui-ci (supérieure à la moitié),
- **action ou opération à bénéfice local** : action ou opération définie, élaborée, mise en œuvre ou ayant des effets potentiels sur les milieux aquatiques et les inondations sur une partie limitée du bassin versant (inférieure à la moitié).

Lorsque plusieurs membres sont concernés par une action ou une opération de bénéfice local, la répartition entre ces membres bénéficiaires sera définie par délibération du comité syndical après concertation avec les membres bénéficiaires.

Sur avis favorable du Bureau, il est proposé au comité syndical d'acter proposition annexée.

Résultat du vote :

Suffrages exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu l'avis du bureau du 15 septembre 2025,

Vu la note transmise aux délégués,

Vu l'exposé de Monsieur le Président en séance,

Vu le résultat du vote,

A l'unanimité

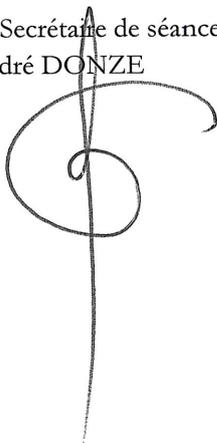
Approuve le programme d'actions prévisionnel 2026 présenté en annexe ainsi que la définition du bénéfice (local/ global)

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

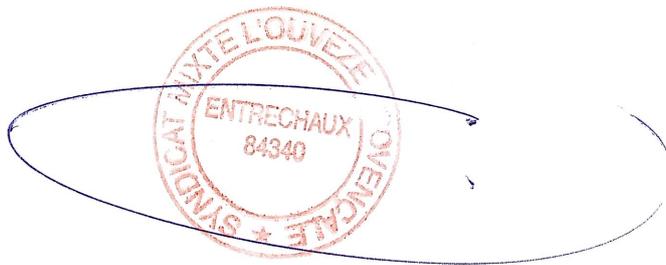
Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
André DONZE



Le Président,
Jean-François PERILHOU



Code ACTION PAPI	LIBELLE ACTION	Bénéfice Local/Global	Inscription	GeMAPI/hors GeMAPI	Imputation BP	Dépenses prévisionnelles 2026	Recettes prévisionnelles 2026	EPCI concerné si bénéfice local
ACTIONS EN COURS D'EXECUTION								
	Entretien des stations limnimétriques	Global		Hors GEMAPI	Fonctionnement	18 000 €		
	Travaux entretien Pompes	Local	Digue	GeMAPI	Fonctionnement	15 000 €		CASC
	Mise en œuvre du plan de gestion de la zone humide des Tords et paluds Courthézon	Local	GEMA	GeMAPI	Investissement	30 021 €	26 653 €	CCPOP
	Acquisitions ZH Tord et Paluds Courthézon	Local	GEMA	GeMAPI	Investissement	25 000 €	40 163 €	CCPOP
6.4	Entretien de la végétation / gestion des atterrissements	Global		GeMAPI	Investissement	145 000 €	102 000 €	
7.6	Travaux d'entretien des systèmes d'endiguement	Local	Digue	GeMAPI	Investissement	130 000 €	24 000 €	CCPOP/ CASC/ CCAOP/ CoVe/ CCVV
	Définition d'une stratégie globale pour les zones humides	Global		GeMAPI	Investissement	8 600 €	12 897 €	
	Etude bilan et prospective Contrat de rivière Ouvèze	Global		GeMAPI	Investissement	47 550 €	21 398 €	
6,1a	études opérationnelles pour la mise en œuvre des actions prioritaires du programme de travaux hydromorphologique / CP 2026	Global		GeMAPI	Investissement	125 000 €	151 200 €	
6,5	Réaliser les travaux de confortement de la Contre-Seille à Bédarrides/ CP 2026	Local	Digue	GeMAPI	Investissement	130 000 €	294 000 €	CASC
7,1	Réaliser les travaux de confortement du système d'endiguement de classe B à Violès/ CP 2026	Local	Digue	GeMAPI	Investissement	100 000 €	280 060 €	CCPOP/ CASC/ CCAOP/ CoVe

ACTIONS A ENGAGER								
	Remise en état du système d'endiguement de l'Ouvèze à Sarriens suite à dégradation par des tiers	Local	Digue	GeMAPI	Investissement	50 000 €		Prise en charge par les tiers impliqués
	Remise en état du système d'endiguement de l'Ouvèze à Bédarrides suite à dégradation par des tiers	Local	Digue	GeMAPI	Investissement	42 000 €		Prise en charge par les tiers impliqués
7,7	Etude des systèmes d'endiguement de catégorie C: Buis-les-Baronnies	Local	Digue	GeMAPI	Investissement	240 000 €	100 000 €	CCBDP
	Projet hydromorphologique à Vaison-la-Romaine et Roaix : Etudes complémentaires et Moe	Global		GeMAPI	Investissement	60 000 €	20 000 €	
7.3a	Etude prospective d'amélioration du système d'endiguement de classe B sur la commune de Violès	Local	Digue	GeMAPI	Investissement	60 000 €	40 000 €	CCPOP/ CASC/ CCAOP/ CoVe
	Etudes fonctionnelles systèmes d'endiguement de catégorie B:	Local	Digue	GeMAPI	Investissement	20 000 €		CCPOP/ CASC/ CCAOP/ CoVe
1.4	repères de crues	Global		Hors GEMAPI	Investissement	22 000 €	17 600 €	
1,5	Communication	Global		GeMAPI	Investissement	85 000 €	52 000 €	
6,1a	Diagnostics vulnérabilité	Global		GeMAPI	Investissement	138 900 €	92 600 €	
6,2a	PAPI Réaliser la mise en place du suivi des dépôts sédimentaires (Etudes Bédarrides et Vaison-la-Romaine)	Global		GeMAPI	Investissement	198 000 €	115 500 €	
7,2a	Mener les études de confortement du système d'endiguement de classe B entre Violès et Bédarrides	Local	Digue	GeMAPI	Investissement	180 000 €	105 000 €	CCPOP/ CASC/ CCAOP/ CoVe/ CCVV
7,4a	Mener les études pour la reprise du mur-digue de Vaison-la-Romaine	Local	Digue	GeMAPI	Investissement	60 000 €	35 000 €	

PROVISIONS ET TRAVAUX EN URGENGE								
	Provisions pour études d'urgence ou non affectées	Global		GeMAPI	Investissement	100 000 €	8 300 €	
	Provisions pour travaux d'urgence ou non affectés dégradations de digues	Local	Digue	GeMAPI	Investissement	300 000 €	50 000 €	CCPOP/ CASC/ CCAOP/ CoVe/ CCVV
	Provisions pour travaux en rivière: urgence ou non affectés	Global		GeMAPI	Investissement	100 000 €	16 600 €	
TOTAL						2 430 071 €	1 604 971 €	
TOTAL bénéfice global						1 048 050 €	601 795 €	
TOTAL bénéfice local Digue						1 327 000 €	928 060 €	
Total bénéfice local Gemapi						55 021 €	75 116 €	
TOTAL GEMAPI						2 390 071 €	1 587 371 €	
TOTAL HORS GEMAPI						40 000 €	17 600 €	